Ecrit par Echo du Mardi le 12 mai 2020

Provence-Alpes-Côte d'Azur : Ce qu'il faut retenir sur l'emploi et l'économie

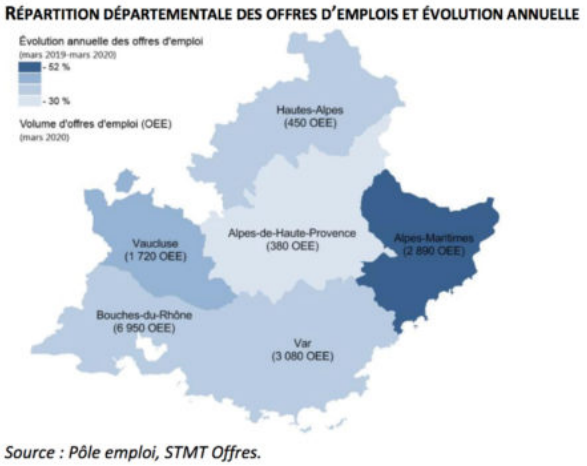

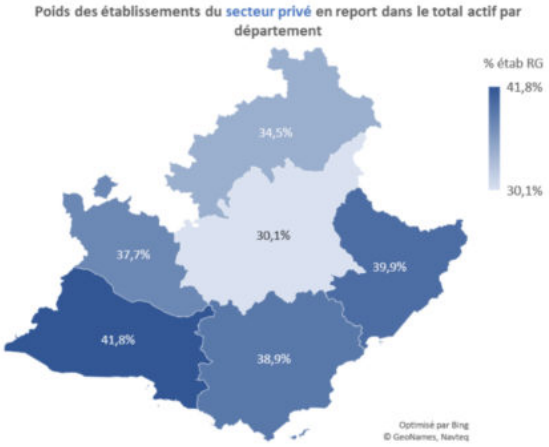

Au 14 avril 2020, 84 600 demandes d'autorisation préalables (DAP) d'activité partielle en raison de la crise sanitaire ont été déposées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 9,4% des demandes effectuées. En région, ces demandes concernent 622 800 salariés (soit 7,2% des salariés en France).

L'économie régionale réduite de 50% en mars 2020

Face à une pandémie mondiale, l'économie régionale dans son ensemble : industrie, services marchands et construction subit un brusque et violent recul de son activité. Au niveau national, l'activité baisse fortement, près de 35%. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est une chute brutale de près de 50% de l'activité. Cette tendance s'explique par un tissu régional important de TPE-PME (Très petite et moyenne entreprise), tourné majoritairement vers les services : hébergement, transport, intérim, ingénierie, publicité, communication, location, etc… mais aussi vers la construction qui connait un arrêt quasi-total de toute l'activité.

Evolution de la production

Dans l'industrie, l'activité économique a freiné brutalement de 30 à 40% avec l'arrêt immédiat de chaines de production. Une reprise très progressive a été observée par les entreprises en tenant compte de

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 12 mai 2020

mesures sanitaires et protectrices mises en place pour les salariés. Le taux d'utilisation des capacités de production atteint à peine 60% soit une chute brutale de 18 points en 1 mois.

Évolution des transactions

Dans les services marchands, un recul brutal de l'activité d'au moins 50% est observé, quels que soient les secteurs : transport, hébergement, intérim, nettoyage industriel, ingénierie, maintenance industrielle…

Evolution l'activité dans la construction

Dans la construction, près de 80 à 90% des entreprises sont à l'arrêt complet. L'activité a été réduite de 70% à 90% en fin de mois.

Préservation du tissu économique

Afin de préserver la reprise du tissu économique, de nombreux chefs d'entreprises ont privilégié le chômage partiel, notamment des TPE et PME (Très petites et moyennes entreprises),essentiellement dans les services marchands et la construction.

Report de cotisations

Au 14 avril 2020, plus de 153 000 entreprises en Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficient d'un report de cotisations sociales. Parmi elles, un peu plus de la moitié (78 700) sont des entreprises individuelles dont le report est automatique. Toutes les autres ont dû formuler cette demande de report auprès de l'Urssaf (Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales). C'est notamment dans les Bouches-du-Rhône que les demandes ont été les plus nombreuses et relèvent le moins fréquemment d'entreprises individuelles. Les entreprises du secteur public ne sont pas autorisées à reporter leur paiement.

Parmi les TPE-PME de la région, les entreprises ayant demandé le plus fréquemment un report de charges sociales relèvent des secteurs de l'Industrie pharmaceutique (70,6 %) et de l'Organisation des jeux des hasards et d'argent (62,5%). Parmi les très grandes entreprises de plus de 2 000 salariés et les grandes entreprises de plus de 250 salariés, ce sont les secteurs Transports aériens (100%) et du Commerce de réparation automobiles et des motocycles (89%) qui ont formulé le plus souvent ces demandes de report. Les TPE-PME de la région ont moins souvent sollicités le report de cotisations sociales que les TGE-GE, respectivement elles sont 38,7% et 48,5% à avoir effectué cette démarche.

Emploi

En mars 2020, le nombre d'offres d'emploi diminue de –43% en région. Le nombre d'offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi au mois de mars 2020 marque un net décrochage par rapport aux années antérieures. Avec 15 500 offres déposées, la baisse atteint -43% en France métropolitaine.

Ecrit par Echo du Mardi le 12 mai 2020

Evolution annuelle

Tous les départements de la région sont concernés par la baisse des offres enregistrées à Pôle emploi. Les Alpes-Maritimes est le département le plus affecté, il enregistre une diminution de –52% des offres par rapport au mois de mars 2019. Dès mars 2020, les entreprises de tous les secteurs d'activités ont réduit significativement leur dépôt d'offres d'emploi à Pôle emploi par rapport au mois de mars 2019.

Les secteurs d'activité touchés

Dans les secteurs Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution; Autres activités de services; Activités immobilières, le nombre d'offres a été divisé par deux. La baisse atteint même –60% dans les secteurs de l'Activités financières et d'assurance et de l'Hébergement et restauration. La lecture des offres par domaine professionnel confirme que ce sont les métiers relevant de l'Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs qui sont les plus impactés (–59% par rapport à mars 2019). Ce domaine professionnel représente encore 13% des offres déposées en mars2020.

***Source** www.observation-partenariale-conjoncture.org*

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !